

Négociations : un travail assidu et régulier avec le Ministère

La FFARIQ multiplie les rencontres de travail avec le Ministère afin d'améliorer vos conditions de travail autant normatives que financières. À ce jour, nous avons tenu 26 rencontres afin de représenter les intérêts des familles d'accueil du Québec qui ont choisi la FFARIQ (50 % des régions).

Vous informer et connaître votre avis

Il est important pour nous de vous tenir informé tout au long du processus et d'obtenir votre aval sur les conditions que nous négocions pour **vous**. Ainsi, nous avons tenu cette année deux assemblées générales extraordinaires pour faire le point. D'autres seront à venir chaque fois que ce sera nécessaire.

Négociation normative : presque terminée

- Actuellement, aucun syndicat n'a réussi à négocier une durée minimale obligatoire pour garder un enfant. Malgré l'existence d'une lettre d'intention qui RECOMMANDE aux établissements une durée et un renouvellement automatique minimal, l'établissement a encore tout le pouvoir discrétionnaire de faire comme il l'entend. Nous travaillons donc activement à améliorer la durée et le nombre de renouvellement minimaux et à rendre OBLIGATOIRE ces aspects de l'entente spécifique.
- **La sécurité des transports** est également un élément important de nos négociations. Par exemple, il est inadmissible qu'une famille d'accueil doive aller chercher un enfant en crise à l'école sans avoir un moyen d'assurer sa sécurité et celle de l'enfant pendant le déplacement. Est-ce que la famille d'accueil peut refuser le transport ou demander à l'établissement de prévoir un moyen alternatif pour aller chercher l'enfant à l'école? Nous travaillons en collaboration avec le Ministère pour créer des mécanismes de protection.
- Le **déplacement des enfants** demeure un enjeu important pour les familles d'accueil qui se voient parfois dans l'impossibilité de donner aux enfants les services parce que l'un d'eux est aux prises avec de grandes difficultés ou présente des comportements violents. Une amélioration significative du support des établissements aux ressources est nécessaire pour prévenir les déplacements plus rapidement. Dans le cas d'une urgence, les déplacements demandés doivent se passer sans délai.



Négociation du volet financier

Les négociations pour le **volet financier** ont fait l'objet de deux échanges, soit les 15 et 18 avril derniers. En plus de vos demandes d'améliorations générales, nous travaillons à améliorer et actualiser de façon significative certains aspects financiers, tel que les **montants alloués aux dépenses de fonctionnement raisonnables**. Dans ce contexte, la FFARIQ a fait appel à un actuaire pour appuyer et justifier vos demandes à la table de négociation.

Nos familles d'accueil ont encore de la place pour accueillir d'autres enfants

Finalement, bien que la loi ne permette pas la négociation des **critères ministériels ou du rehaussement de ceux-ci par les établissements**, nous discutons de leurs impacts sur la pénurie de familles d'accueil dont on entend parler dans les médias. Par exemple, le rehaussement par les établissements de critères physiques liés au milieu de vie, au-delà des lois ou règlements municipaux, limitent la possibilité d'une ressource de recevoir plus d'enfants alors que plusieurs d'entre vous lèvent la main pour faire partie de la solution :

(<https://fb.watch/rGIG9pP-i9/>)

Nous croyons possible d'arriver à une entente dans un avenir rapproché. Vous serez alors consulté dans le cadre d'une AGE. Restez attentifs à nos prochaines communications.

VOTRE COMITÉ DE NÉGOCIATION

Là
pour vous
et vos enfants